

Les transferts des migrants tunisiens

Amor BELHEDI

Faculté des Sciences Humaines & Sociales.
Université Tunis I

Med-Campus 83 : Université de la Sapienza de Rome - Université Tunis I – Ceres : « Agents de développement dans les processus migratoires ». Septembre 1993, Rome
Texte publié dans « Migration. Impact socio-économique », Cahiers du CERES, 15, pp : 59-76

Les migrants tunisiens constituent près de 7% de la population et 10% de la population active occupée mais ils contribuent à une part très importante du Produit Intérieur Brut (PIB) qui place l'émigration au second rang, comme source de devises, après le tourisme.

Ces transferts varient cependant selon les données socio-démographiques et géographiques des migrants, le pays d'accueil et les régions d'origine. Ces transferts revêtent, en réalité, des formes différenciées et variées selon l'importance des voies directes ou indirectes du transfert, de la place des circuits monétaires formels ou officiels (Poste, Banques...), du commerce de valise ou du phénomène de compensation.

Avant de tenter d'évaluer l'importance de ces transferts au niveau global et macro-économique, il convient de cerner les principaux circuits et les formes de ce transfert de revenus faute de quoi, le bilan resterait probablement incomplet. Dans un dernier point, nous essaierons d'analyser ce phénomène au niveau micro-social et spatial.

I - CIRCUITS ET FORMES DES TRANSFERTS

Les transferts revêtent en réalité des formes variées qu'il s'avère parfois difficile de cerner dans la mesure où une bonne partie échappe à toute statistique officielle. On peut résumer ces circuits et ces formes par les schémas suivants :

En réalité, on peut distinguer deux grandes formes de transfert selon la nature des biens transférés (monnaie ou produits): les flux financiers et les flux matériels, deux types de circuits: le circuit formel et le circuit parallèle et deux voies: la voie directe et la voie indirecte.

1 - Les flux financiers : ils sont de deux formes : les transferts formels et les flux informels ou invisibles.

a - **Les flux financiers formels (FFF)**: ils concernent les transferts directs qui passent par la Poste, les banques sous forme de mandats, de virements ou d'épargne (FD). Ils englobent aussi les transferts financiers indirects (FI) de la sécurité sociale, de la retraite ou des pensions au profit des familles des travailleurs tunisiens restés en Tunisie.

b - Les flux financiers invisibles (FFI) qui s'opèrent à travers plusieurs opérations difficiles à repérer. Il s'agit des apports financiers (lors du retour ou de celui d'une personne tierce) versés dans le marché parallèle des changes directement (AFD) ou par personne interposée (AFI), du système de compensation financière (SCF).

Formes et types de circuits des transferts de l'émigration

----- Pays d'accueil -----	
FLUX FINANCIERS	FLUX MATERIELS
Flux Financiers Formels Directs Indirects	Apport Biens Personnels Usage Personnel Usage familial Usage Amical Système des Franchises
Flux Financiers Invisibles Apport Directs Apport Indirect Compensation Financière	Commerce de Valise
----- Pays d'origine -----	

2 - Les flux matériels (FM) : ils sont sous trois formes : l'apport de biens personnels, le système de franchise et le commerce de valise.

a - L'apport de biens personnels (BP) : ce sont des biens apportés lors des retours saisonniers ou définitifs pour l'usage personnel (UP), de la famille (UF) ou des amis (UA). Ces flux touchent des biens importés dont bénéficient les migrants, il s'agit alors d'importations sans paiement, les migrants se trouvent exonérés des impôts et taxes : voiture, équipement ménager...

b - Le système de franchises (SF) : ce sont des avantages accordés aux migrants dans le cadre de la politique d'encouragement des investissements qu'on peut repérer au niveau de l'API ou de l'APIA.

c - Le commerce de valise (CV) : il consiste à vendre une partie ou la totalité des biens apportés lors du retour et à les écouler sur le marché par des voies variées

Types de transferts, canaux et méthode d'approche

Type de transfert, Canaux	Méthode d'approche	Documents
Mandat Poste Carnets d'Epargne Virement bancaire Carnet d'Epargne-devises	PTT Banque	Données des PTT Balance des Paiements
-----BCT-----		
Migrant Importations sans Paiements Epargne Logement Investissements	API-APIA BH-SNIT	Données API, SNIT, BH APIA, Douanes, INS.
Biens personnels importés Compensation financière Commerce de valise Marché Parallèle des Changes	Enquête	Etude de terrain

La Balance des Paiements saisit les flux officiels à la fois financiers et matériels, ils sont comptabilisés dans le poste "Revenus du travail". Les transferts financiers correspondent aux **fonds en espèces** qui passent par la Poste et les organismes financiers directement sous forme de mandats et de versements effectués par le migrant lui même ou par des organismes dans les pays d'accueil (pensions, retraites, allocations familiales, assurances,...) ou à des **remises de billets devises** au système bancaire lors du retour. Il faut ajouter aussi **les fonds en nature** qui correspondent à des biens électroménagers et en particulier des voitures apportés au moment du retour, ces fonds ne représentent que 20% des transferts enregistrés par la Banque Centrale au niveau de la Balance des paiements.

Les revenus du travail sont estimés à près de 530 MD en 1991 (200 en 1980 et 27 en 1970 en termes constants), la dévaluation du Dinar a fait passé le montant du seuil des 300 MD à plus de 500 MD depuis 1987.

Le montant transféré par migrant a atteint 940 D en 1990-1992 (540 en 1980), soit l'équivalent de 80% du PNB par habitant ce qui montre l'importance de l'apport migratoire.

En 1975, une enquête de la FNSP de Paris estimait à 600 FF le transfert mensuel par tunisien pour un revenu global de 2633 FF, soit un effort d'épargne pas moins de 22.5%.

Le transfert mensuel par actif en France serait autour de 2000 FF en 1990, il est de 478 FF par migrant si on tient compte de toute la colonie (338466 migrants en France, 80850 actifs selon le recensement français de 1990).

II - Importances des transferts : un enjeu pour l'avenir !

Si on se limitait aux transferts financiers formels, on voit que l'émigration représente une source non négligeable pour les équilibres macro-économiques et financiers du pays, elle constitue un véritable enjeu :

Importance des revenus de travail 199

4.6%	du PIB
10%	des Recettes Courantes de la BDP
47.5%	du service de la dette
58.6%	des recettes touristiques
74.5%	des exportations pétrolières

Source : BCT, Etude Ceres-Cee 1992

1- Les transferts par Poste

Si on se fie aux données des PTT, on trouve que les transferts montent à plus de 210 MD, soit autour de 25 D/hab¹ contre 7,1 D en 1985. Cette masse représente 3,2% de la Dépense /Personne/an, un montant de 365 D par habitant et près de mille de Dinars par migrant en 1990-91.

¹ - Ibidem, pp: 136 et suiv.

Transfert par Poste entre 1985 et 1990/91

	1985	1990-91
Montant transféré par Poste (MD)	49,3	205
Montant transféré par Poste D/hab	7,1	24
Nb Mandats /Migrant		1,2
Montant/mandat (D)	147	310
Transfert PTT/migrant (D)		365
% Transfert PTT/DPA	1,5	3,2

Sur la base du montant enregistré par la Balance des Paiements en 1991-2, soit près de 550 MD (BCT 1991/1992), on voit que les PTT représentent 38% du montant des transferts ce qui donne un transfert global de 65 D/hab/an et 975 D/migrant/an.

Cette part de la Poste a été auparavant plus faible ne dépassant guère 18% en 1985, elle a progressivement augmenté pour atteindre 38% au début des années 1990. Cette hausse est due, en particulier à la dévaluation du Dinar qui a pour conséquence une tendance plus nette des émigrés à envoyer leur épargne par la poste beaucoup plus qu'auparavant où elle était véhiculée par les circuits directs, personnels et informels.

D'autre part, l'essentiel de ces envois par Poste provient de la France qui représente près des deux tiers (67%), suivie par l'Allemagne (12.3%), la Libye (11.9%) et les pays du Golfe dont la part s'est réduite depuis la guerre.

Evolution comparée des transferts postaux et totaux 1984-1990

Montant/Année	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991
Poste	44,8	49,3	49,3	119,7	144,1	144,6	186,1	205,3
BCT (D courant)	246	225,8	287,1	403	466,6	463	526	
(D Constant)	318,4	284,7	355,7	478,3	521,6	488	526	
Part de la Poste en %	18,2	21,8	17,2	29,7	30,9	31,2	35,4	

Source : BCT, PTT,

Les transferts par la Poste se sont passés de 18 à 38% entre 1985 et 1992, le montant par habitant a été multiplié par plus que trois passant de 7,1 D à 24 D ce qui représente 365 D par habitant et 3,2% de la DPA en 1990

Transfert par Poste entre 1985 et 1990/91

	1985	1990-91
Montant transféré par Poste (MD)	49,3	205
Montant transféré par Poste D/hab	7,1	24
Nb Mandats /Migrant		1,2
Montant/mandat (D)	147	310
Transfert PTT/migrant (D)		365
% Transfert PTT/DPA	1,5	3,2

En réalité, si on tient compte de la part représentée par la Poste, on peut estimer le montant global transféré à 2.550 D par migrant/an et 65 D par hab contre 36,5 D en 1985. En termes de DPA, ce transfert représente plus de 9%, niveau qui était largement inférieur auparavant (6,7% en 1985) du fait qu'une bonne partie des transferts s'opère par voie indirecte.

2 - Le transfert global

En réalité la Poste ne représente qu'une part limitée des transferts qui varie selon les pays d'accueil et les régions.

Evolution du transfert global entre 1985 et 1990-91

	1985	1990
Population	6.966.673	8.099.328
DPA en D	471	716
Transfert global (MD)	285	526
Montant du transfert global/hab	36,5	65
% Transfert global/DPA	6,7	9,1

L'enquête que nous avons menée en 1992 nous a montré que le transfert s'opère à raison de 51% par la Poste alors que la Banque n'assure que 7,9% de ce transfert. Le circuit formel ne représente que 59% des transferts, le reste est l'apanage du circuit informel ou personnel direct lors du retour de l'émigré ou d'une tierce personne.

Mode d'envoi de l'argent

Circuit officiel	58,8%
Poste	50,9
Banque	7,9
Circuit informel	41,2%
Retour	20,2
Tiers	19,3
Autre	1,7%

Source : enquête Ceres 1992

Ces envois sont réguliers et pour plus de 75% mensuels dans la mesure où une bonne partie de cette masse monétaire sert à subvenir aux besoins élémentaires de la famille. La poste représente 59% des modes d'envois tandis que la voie personnelle directe (20,2%) ou par personne tierce représente 39,5% des modes de transfert.

Le transfert mensuel s'établit à 162 D, soit 1950 D par an et par migrant. L'apport atteint 2517 D tandis que le, commerce de valise monte à 145 D. Sur la base d'une moyenne de 1.55 migrants par ménage (Cf. Etude Ceres-Cee 1992) et 6.05 personnes par ménage², on peut estimer l'apport par ménage, migrant et par personne selon le mode d'envoi.

Mode et montant des transferts par ménage, migrant et personne

Mode de transfert	Transfert annuel			Transfert mensuel		
	Ménage	Migrant	Personne	Ménage	Migrant	Personne
Envois	1947 D	1256	322	162	105	27
Apport	2517 D	1624	416	210	135,5	35
Vente de biens	145 D	93	24	12	7,8	1
Total	4609 D	2973	762	384	284	32

Source : Enquête CERES, 1992

² - Il s'agit ici de ménages de migrants. Il ne s'agit nullement d'une moyenne générale.

L'apport global se chiffre ainsi à près de 3000 D par migrant et par an dont. Il s'avère que l'apport au moment du retour dépasse de loin le montant envoyé : 54.6% contre 42.2%. Ceci s'explique par le fait que le migrant surtout ceux qui n'ont pas de projet ou un chantier ouvert, n'envoie dans la plupart des cas, que le montant nécessaire à la consommation de son ménage.

L'essentiel de l'épargne est apportée au moment du retour pour plus d'une raison : d'abord le retour est l'occasion d'un rythme intense de consommation après des mois de labeurs, en second lieu c'est avec le retour qu'on a plus de possibilités de changer l'argent à un taux élevé dans le marché informel.

3- Le commerce de valise : le tiers des migrants, une tendance à la baisse

Le commerce de valise semble être négligeable et c'est un phénomène probablement nouveau dans la mesure où la dévaluation du Dinar a rendu la remise de fonds en espèces plus intéressante, plus sûre et moins encombrante que les biens apportés auparavant en grande masse. Ce commerce concerne néanmoins **pas moins du tiers des migrants** (34,6%).

4 - Evaluation des transferts réels

Sur cette base qui vient d'être exposée, on voit très bien que le transfert réel des migrants serait **trois fois plus élevé** qu'il n'est enregistré dans la Balance des Paiements. Les données des PTT ne représentent que 12.5%, celles de la BCT ne constituent que le tiers des transferts réels. Ces données se trouvent confirmées par deux enquêtes plus anciennes faites en 1975-76 la première en France alors que la seconde est en Tunisie

Une enquête faite en France en 1975 a montré que la somme emportée lors des vacances représente près de 60% entre 2000 et 10000 FF³. Elle atteint 38% du transfert total.

En outre, le comportement d'épargne est loin d'être un comportement résiduel, il s'agit d'un comportement actif et la migration familiale n'induit pas toujours la réduction des envois. Ceci se trouve confirmé par les résultats d'autres enquêtes dont celle de l'OTE- Ligue Arabe en 1978 qui a révélé que 8.3% se sont retournés parce qu'ils se trouvaient dans l'incapacité de transférer leur épargne.

En 1975, on estimait le transfert à 7114 FF/ménage (4135 FF les vacances exclues) contre 2380 FF /actif selon la Balance des paiements de la France. On estime ceux qui consomment tout en France à 18% et 1% seulement des migrants gardent leur épargne en France.

Ces transferts semblent augmenter entre 3 et 12 ans pour diminuer ensuite, on retrouve ici le schéma inversé du mouvement des retours. Les transferts contrôlés par la Banque Centrale représentent 20% du revenu des migrants et 58.2% du transfert global en 1975 tandis que le transfert réel intéresse le tiers du revenu.

Le montant des transferts des revenus de travail de la France est inférieur de 15-20% à celui indiqué par la Balance tunisienne⁴. Ceci provient probablement de la part détenue par la remise de billets aux banques tunisiennes lors des retours et qui ne sont pas enregistrées en France.

³ - Enquête FNSP-1975 : L'argent des immigrés. INED, Cahier n° 94, 1981 (Dir de G Tapinos et J.P Garson).

⁴ - Simon G. 1984 : Les transferts de revenus des travailleurs maghrébins vers leur pays d'origine : Essai d'évaluation. In Table Ronde CIEM " Transferts de revenus et projets immobiliers des travailleurs migrants dans les pays en développement". Poitiers 1983, Etudes Méditerranéennes, n° 6, pp: 11-34.

L'enquête Remplod de 1975 en Tunisie a montré que le comportement vis à vis de l'épargne variait selon les pays d'accueil mais dans l'ensemble on peut voir que 41% épargnent en Tunisie et 44.3 % à l'étranger tandis que 10.6% consomment tout dans le pays d'accueil.

Comportement vis à vis de l'épargne

Pas d'épargne	10.6
Compte à l'étranger	37.8%
Espèces à l'étranger	6.5
Comptes en Tunisie	17.8%
Espèces en Tunisie	23.2%
Autres	4.1

Source : Enquête Remplod, 1975

En outre, les transferts sociaux ont tendance à augmenter avec la régularisation des situations et la migration familiale (soins, allocations familiales, pensions et rentes...), on estime qu'ils représentent le quart des transferts officiels.

Ces transferts ont servi souvent à améliorer les conditions de vie des émigrés et de leurs familles, ils ont alimenté un mouvement d'investissement sous forme de logements mais surtout et de plus en plus des projets de productions ou de services.

III - Les investissements

Outre l'amélioration des niveaux et des conditions de vie l'émigration ces transferts des revenus du travail ont été à l'origine d'un processus de construction et de rénovation de logements et l'amorce et la mise en place de nombreux projets économiques dans les domaines les plus divers .

1- L'investissement

L'enquête élaborée par l'OTE-Ligue Arabe⁵ a montré que 24% des migrants ont initié un projet quelconque et que 41,6% des fonds transférés ont touché l'acquisition de terrains (3,6%) et le logement (38,1%), chiffre confirmé aussi par la part des franchises accordées par l'API (43% des autorisations et 48% du montant) au profit du bâtiment.

Importance des investissements des migrants	Montant annuel
10% des projets API et 2.3% des investissements	5 MD/an
3.5% des projets APIA et 1.2% des investissements	0.5 MD/an
10% des crédits de la Banque de l'Habitat	1.2 MD
Valeur moyenne de la franchise 9115 D	1.7 MD

Sources : Calculs personnels à partir des documents API, APIA, BH, CERES 1992

Ainsi, on peut estimer les investissements annuels effectués par les migrants en matière de logement, d'agriculture, d'industrie, de petits métiers et d'artisanat à 8,5 MD sans

⁵ - Enquête effectuée par l'Office des Travailleurs Tunisiens à l'Etranger (OTTE) en 1986-1987 et a porté sur 230.366 migrants.

compter ceux qui s'opèrent librement sans passer par les canaux officiels ou sollicitant des avantages quelconques. L'enquête a montré que l'essentiel des investissements ne passe pas par le circuit institutionnel qui représente près de 10% des projets initiés⁶

Investissements opérés par les migrants

Type d'investissement	Montant moyen de l'investissement	% des migrants	Part du migrant
Immobilier	4965	13.2	100
Agriculture	435	10	100
Projets industriels	20700	18.2	10
Autres projets	2200	7.8	100
Ensemble	28300	49.2	22

Source : Etude du Ceres 1992

Sur cette base, on peut estimer l'investissement moyen réellement effectué par le migrant à 6239 D, or seulement près de la moitié des migrants ont procédé à ce type d'investissement, ce qui donne un montant global de 702 MD⁷. La part de l'émigration est autour de 22% de l'investissement global réalisé, le reste étant la contribution des banques ou d'autres partenaires.

2- Le logement : un logement sur quinze

Au niveau du logement, on relève que 43% ont construit, acheté un logement ou ont déjà acquis le terrain (6%), 39% ont amélioré ou rénové partiellement leur ancien logement par la construction de pièces, d'une clôture ou d'un étage tandis que 16% ont joint les deux opérations à la fois.

Si on se part de l'hypothèse assez grossière mais indicative qu'un logement coûterait près de 15000D, une amélioration autour de 2 à 3000 D, on peut estimer le montant global investi dans le logement à 1713 MD, soit plus de 3000 D par migrant et un parc logements neufs pas moins de 97000 unités.

Au total, on peut estimer le nombre de logements construits par les migrants à 6.7%, soit un logement sur 15 est construit ou acheté par un émigré.

Ces transferts sont loin d'être homogènes au niveau régional et varient énormément selon les zones, c'est ce qu'on va examiner dans ce dernier point.

IV - Les nuances régionales : Une intensité différentielle

Il est difficile de procéder à une évaluation des transferts au niveau régional tant que deux éléments nous manquent :

- Les remises de billets aux banques ne sont pas régionalisées
- L'enquête sur le terrain n'est pas en mesure de nous livrer des données régionales représentatives.

⁶- OTE-Ligue Arabe : 1978. Cf. CEE-CERES – 1992 : Analyse des mouvements migratoires dans le Sud et le Sud-Est du bassin méditerranéen en direction de la CEE, le cas de la Tunisie.

⁷ Sur la base d'un taux d'activité de 39% et que près de 50% seulement des migrants ont procédé à un investissement.

Toutefois, on dispose d'une source, bien que partielle et limitée, en mesure de nous donner une idée sur la répartition régionale des transferts des migrants. Il s'agit des mandats-Postes dont les données peuvent être ventilées par bureau de Poste.

Ces transferts varient en réalité en fonction de l'importance de la colonie migrante, des pays d'accueil et des traditions locales. En effet, le transfert à partir de certains pays pose problème même pour l'émigration légale ce qui fait que l'essentiel des transferts passe par les circuits informels ou avec le retour. C'est le cas de la Libye, l'Italie ou les pays du Golfe par exemple.

En gros, on peut faire le constat des faits suivants :

- **Importance différentielle des transferts au niveau régional** : la capitale, la Sud-Est et le Sahel viennent en premier rang quant au montant transféré. Ces trois régions représentent 61% des transferts avec respectivement 26.6%, 16 et 17%. Le Nord assure près du quart de ces transferts 25.5%, le Centre-Ouest et le Sud-Ouest ne représentent que près de 5% chacun tandis que Sfax n'assure que 3.4%.

- **Importance du Nord-Est et du littoral** : Le Nord-Est avec la capitale assure près 40% des transferts dont plus du quart (26.6%) revient à Tunis. Le littoral polarise plus des trois quarts du montant (76%)

- **Présence de foyers majeurs à l'intérieur de ces régions** : Onze gouvernorats⁸ assurent plus des trois quarts des transferts, cinq gouvernorats polarisent 55% du montant et trois gouvernorats représentent 34.1% de ces transferts (cf. Tab).

Bien qu'on se limite ici aux transferts par Poste qui ne représenteraient que 40 à 50% du total transféré selon les sources, l'intensité du transfert par mandat peut nous donner une idée sur la variation régionale des transferts tout en supposant que la part de la Poste serait partout égale ce qui nous paraît une hypothèse simplificatrice mais inévitable compte tenu du manque de données relatives à ce sujet.

Ainsi, le montant transféré par habitant en 1991 et par Poste a atteint 25 D, il varie de 4.7 D à plus de 50 D selon les gouvernorats.

On peut distinguer quatre zones selon l'intensité de ce transfert :

- les zones à transfert très élevé (37-50 D/hab) : on y trouve les gouvernorats de Tunis, Tataouine, Sousse et Gabès,

- les zones à transfert élevé (25-37D/hab): Bizerte, Mahdia, , Ben Arous, Monastir et Jendouba.

- les zones à transfert moyen (12.5-25 D/hab) : Kef, Nabeul, Ariane, Kairouan

- les zones à transfert moyen (Moins de 12.5 D/hab): Bèja, Tozeur, Siliana, Gafsa, Zaghouan, Kasserine, Sidi Bouzid

Si on excepte les gouvernorats de Kebili et de Jendouba, les zones à forte intensité de transfert concernent le littoral. Cela provient probablement de l'importance de la régularisation de cette émigration et de la facilité d'envoi par Poste

Importance des transferts PTT et de la colonie

⁸ - Il s'agit des gouvernorats de Tunis, Bizerte, Nabeul , Jendouba, Sousse, Monastir, Mahdia,, Medenine, Gabès, Kebili et Kairouan.

par Gouvernorat

Gouvernorat	% Transfert par Poste 1991	% de la colonie en 1989
Tunis	18.3	10.4
Medenine	9.9	6.9
Sousse	7.9	5.3
Bizerte	7.8	4.3
Nabeul	5.5	4.8
Gabès	5.1	5.1
Mahdia	4.8	7.2
Monastir	4.3	5.0
Ben Arous	4.2	2.9
Ariana	4.1	2.7
Sfax	3.4	7.6
Kef	3.2	3.3
Kebili	3.1	8.3
Kairouan	3.0	3.3
Tataouine	2.4	5.1
Bèja	1.8	2.3
Kasserine	1.4	2.4
Gafsa	1.4	2.1
Siliana	1.3	1.6
Sidi Bouzid	0.8	2.1
Zaghouan	0.6	1.0
Tozeur	0.5	0.8
Ensemble	100	100

Source : PTT 1992, Ceres-Cee 1992.

Cette distribution brute ne rend pas compte à elle seule de l'intensité de ce transfert dans la mesure où elle peut être liée à l'importance de la colonie. Il convient ainsi de recourir à des indices qui nous permettent de nuancer ces données : (1) le montant rapporté à la population régionale nous permet d'avoir une idée du montant par habitant (Cf. Tab), (2) la part de ce transfert dans la Dépense personnelle annuelle (DPA), (3) le montant envoyé par migrant.

L'analyse des deux premiers paramètres nous permet de nous arrêter sur les faits suivants :

- L'intensité du transfert dans le sud - exception faite des gouvernorats de Gafsa et de Tozeur où la présence d'un bassin d'emploi (les mines) explique probablement cette faiblesse relative.

- Le Sahel et la zone de Tunis-Bizerte occupent la seconde position avant l'ensemble Jendouba-Kef où le niveau de transfert dépasse la moyenne.

- Entre ces trois ensembles s'intercale une zone où le niveau de transfert est assez faible atteignant le creux au Centre-Ouest et particulier à Sidi Bouzid.

Le tableau suivant résume l'intensité du transfert migratoire par la Poste mais aussi dans sa globalité dans la mesure où l'enquête que nous avons menée au Ceres a montré que la Poste ne représente dans les meilleurs des cas que 39-40%, soit un rapport de 2.25 ce qui nous permet d'estimer le montant du transfert migratoire global tout en supposant que ce rapport est égal un peu partout.

Il faut noter qu'au niveau de la DPA, son niveau plus ou moins élevé détermine en quelque sorte la part du revenu migratoire (par Poste ou global). En effet, la faiblesse du niveau des revenus au Nord-Ouest explique le fait que le revenu migratoire détient une place assez importante dans la DPA tandis qu'au Sahel ou à Ben Arous par exemple le niveau relativement élevé des niveaux de vie explique la place modeste détenue par le transfert migratoire.

D'autre part, on peut rapporter le transfert par poste à la colonie régionale⁹ pour avoir une idée de la propension de transfert par la Poste (Cf. Tab ci-dessous). Certaines régions ont tendance à envoyer beaucoup plus par la Poste, c'est le cas de Tunis, Bizerte, Sousse, Medenine où le montant par migrant dépasse 500 D.

Un second groupe de zones occupe une place moyenne dépassant le niveau national (311.1 D) : Ben Arous, Ariana, Nabeul, Jendouba, Kef, Kairouan et Gabès. Le dernier groupe de zones enregistre un montant inférieur à la moyenne nationale, on y trouve tout le Sud exception faite de Gabès et Medenine, le Centre-Ouest (à part Kairouan), Monastir et Mahdia, Siliana et Bèja.

Certains résultats peuvent paraître étonnants voire même contradictoires mais il faut tenir ces chiffres seulement à titre indicatif dans la mesure où les chiffres sont relatifs à 1989, en second lieu les données de la colonie par région ne sont en définitive qu'une estimation et probablement certaines colonies sont sur ou sous estimées.

Importance du Transfert par habitant et en % de la DPA

Gouvernorat	% Transfert PTT/DPA	Montant/h ab (D)	Montant envoyé par Poste par migrant 1989	Revenu migratoire (D)	% Transfert/ DPA
Medenine	9.2	56.8	536.1	142	23
Kebili	9.6	53.6	105.3	134	24
Tunis	3.5	45.3	563.2	113.25	8.7
Sousse	4.8	40.3	509.1	100.75	12
Gabès	7.3	37.2	330.9	93	18.25
Bizerte	4.6	34.9	597.2	87.25	11.5
Tataouine	7.3	41.2	160.3	103	18.25
Jendouba	3.6	25.7	327.5	64.25	9
Mahdia	2.9	30.9	168.0	77.25	7.25
Ben Arous	2.0	26.8	347.2	77.25	5
Monastir	1.8	26.1	212.1	65.25	4.5
Nabeul	2.2	20.7	328.5	51.75	5.5
Kairouan	3.1	16.5	362.6	41.25	7.75
Ariana	1.9	14.4	326.3	36	4.75
Bèja	2.3	12.2	261.4	30.5	5.75
Kef	4.6	23.8	333.3	59.5	11.5
Siliana	2.1	11.0	255.9	27.5	5.25
Tozeur	2.0	11.0	161.5	27.5	5
Sfax	1.2	10.1	113.8	25.25	3
Kasserine	1.3	8.1	168.0	20.25	3.25
Gafsa	1.3	10.1	142.1	25.25	3.25
Zaghuan	1.2	8.7	142.8	21.75	3.
Sidi Bouzid	0.7	4.8	74.4	12	1.75
Tunisie	3.2	24.7	311.1	61.75	61.75

Source : PTT 1989-1992, OTE 1992, INS 1990

⁹ - Pour 1989 seulement puisque c'est l'année la plus récente où on dispose d'une répartition régionale de la colonie tunisienne à l'étranger. Cf. OTE 1992, Ceres-Cee 1992.

Conclusion

L'importance des revenus de travail dans les équilibres financiers mais aussi dans le processus de la construction et la promotion de projets en fait à la fois l'enjeu et l'ambiguïté. En effet, l'analyse de la période récente a montré que le transfert est fonction de plusieurs paramètres qui sont parfois contradictoires :

- l'importance accrue de l'émigration familiale et de peuplement tend à limiter les transferts directs et indirects bien que les études ont montré que le comportement vis à vis de l'épargne est un comportement actif et non résiduel.

- la crise économique (ou politique) dans les pays d'accueil joue en faveur de la limitation de l'épargne par suite du chômage qui touche plus particulièrement les migrants (24% en France). Ce fait se traduirait par une chute des transferts.

- la conjoncture les perspectives socio-économiques du pays peuvent encourager le transfert comme c'est le cas en Tunisie depuis 1987 et surtout la dévaluation du Dinar, ou au contraire limiter le mouvement comme ce fut le cas dans les années 1984-1986.

- les lois qui régissent le marché de change sont en mesure de favoriser le circuit formel ou plutôt informel selon les cas.

Au niveau régional, les transferts semblent moduler la dynamique spatiale selon les régions en introduisant parfois dans les zones où l'émigration est très importante une véritable économie de migration, avec tous les avantages d'amélioration des revenus mais aussi les inconvénients d'une économie locale extravertie, inflationniste et perverse.

On peut se demander enfin dans quelle mesure ces flux de transferts n'induisent-ils pas à leur tour des flux à contre sens destinés à l'importation d'équipements ou de biens de consommation aggravant ainsi les liens de dépendance ?

Bibliographie

BCT : Rapport d'activité. Annuel.

CERES - CEE - 1992 : Analyse des mouvements migratoires dans le sud et le Sud-Est du bassin méditerranéen en direction de la CEE, le cas de la Tunisie. 252p.

CIME - 1984 : Transferts de revenus et projets immobiliers des travailleurs migrants dans les pays en développement. Poitiers, Déc 1983. In Etudes Méditerranéennes, n° 6.

FNSP - 1976 : Immigration et balance des paiements

Garson JP et Tapinos G (Dir.) : L'argent des immigrés. Dir. Tapinos G 124 p. Revenus, épargne et transfert de huit nationalités immigrées en France. INED, Travaux et Documents, Cahier, n° 94, PUF.

OTE – 1991 : Les transferts des revenus des tunisiens à l'étranger. 43p.

OTE - Ligue Arabe - 1992 : Enquête sur les migrants en 1978.

PTT : données sur les mandats des émigrés.

Remplod - 1977 : Développement par migrations : le cas e la Tunisie.

Simon G (Dir) 1990 : Les effets des migrations internationales sur les pays d'origine : le cas du Maghreb. Cdu-Sedes, 224 p

Trabelsi M - 1987 : Les économies sur salaire des travailleurs tunisiens à l'étranger et leur répartition géographique. RTSS, n° 94-95, pp : 11-41

Wihtol de Wenden - 1987 : Les transferts de revenus et des biens des émigrés maghrébins vers leur pays d'origine. Finances et Développement au Maghreb, n° 2, pp : 95-100, publié in les cahiers de l'Orient, n° 6.

Quelques repères de l'émigration tunisienne au cours des années 1990

Population active 1989	2360	Taux de croissance démographique	2.5
Population totale 1989		Taux de chômage 1989	15,3
Taux d'activité	48.1		
Colonie des migrants 1990	561.229	Hommes %	54.5
Europe	450.255	Femmes %	20
Part des actifs	39	Enfants %	25.5
Taux de chômage	21.4		
Solde migratoire annuel	3107	Retours définitifs/an	8330
Demande annuelle d'emploi	67.000	Durée moyenne de séjour (mois)	40
Création annuelle d'emploi	40.400	Part des retours positifs %	10.3
Taux de couverture %	60		
Placements à l'étranger/an	2400		
Taux global de couverture %	64		